



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

#### Date de convocation

**7 décembre 2023**

**Habitat - Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) – Convention avec l'ADIL pour l'information aux particuliers**

**N° de la délibération  
2023-764**

Secrétaire de séance :

Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) mis en place pour 2021-2023 arrive à son terme.

Dans le cadre du service public de la rénovation dans l'habitat (SPRH), de nouvelles modalités d'aides nationales vont apparaître début 2024 et le besoin de renseignements des particuliers risque d'être élevé. Il est proposé de signer une convention avec l'ADIL qui prévoit l'information et le conseil des particuliers pendant 1 an avec la présence d'un conseiller énergie dans les locaux d'ARCHE Agglo et lors des permanences habitat. Cette convention prévoit également trois animations sur la rénovation pour un montant de 41 894€.

Une partie des financements de l'ANAH sera versée directement à l'ADIL par le CD07 sur la base d'une convention quadripartite à venir avec l'ALEC. En déduction de ce montant, ARCHE Agglo versera le reste à charge.

		<b>Objectifs 2023</b>	<b>Objectifs 2024</b>	<b>ARCHE Agglo</b>	<b>ADIL</b>
<b>Accueillir, informer les ménages, sensibiliser et communiquer vers les ménages</b>	A1, info conseil	1 300	<b>1 300</b>	700	600
	A2, conseil personnalisé	280	<b>280</b>		280
	A2, conseil personnalisé copropriété	5	<b>2</b>		2
	C1, sensibilisations ménages			<b>forfait</b>	

Considérant le projet de convention avec l'ADIL;

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la convention avec l'ADIL pour l'information aux particuliers pour l'année 2024 ;
- AUTORISE le Président à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 13 décembre 2023.